

elles sont d'application difficile. La question intéresse de nombreux paliers de gouvernement, exige des études approfondies et entraîne des dépenses élevées.

Il en coûterait cher aux municipalités de traiter tous les déchets déversés dans l'eau et les municipalités en cause n'ont probablement pas les moyens d'entreprendre des travaux de ce genre à brève échéance.

C'est en discutant de la question, en nous y intéressant et en la déférant au Conseil des ministres des ressources, comme on l'a déjà proposé, qu'on trouvera une solution. Le ministre fédéral et ses dix homologues provinciaux étudieront le problème dans son contexte national; nous espérons qu'il sera de la sorte possible de trouver les fonds nécessaires à cet égard.

En outre, j'espère que, lorsque la Commission conjointe internationale étudiera le problème du niveau des eaux dans les Grands lacs, elle tiendra compte de cette affaire.

Avant de terminer, j'ai encore une autre proposition à faire. Quand le comité de la Chambre des communes qui étudie actuellement le problème du niveau des eaux dans les Grands lacs aura fini son travail, j'espère qu'il examinera cette question également très importante de la pollution de ces grandes ressources naturelles.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! L'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire est écoulée.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Pugh: Avant d'ajourner, pourrions-nous avoir un aperçu des travaux de lundi?

L'hon. M. Benidickson: Tous les honorables députés savent que nous poursuivrons les travaux interrompus à cinq heures.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
